

REVENU DES MÉNAGES DES EXPLOITANTS AGRICOLES

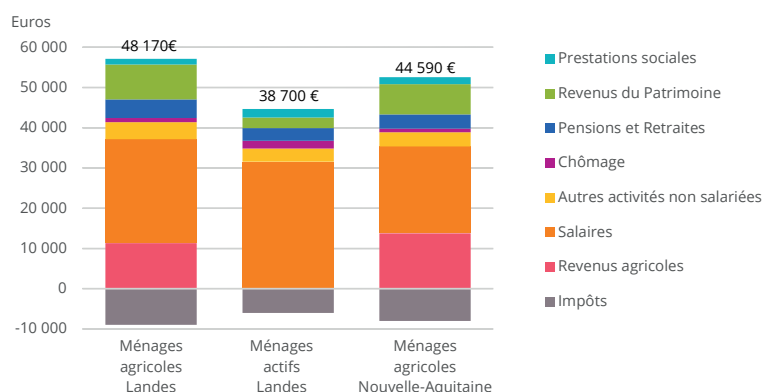
Landes

Le département des Landes compte 3 800 ménages déclarant un revenu agricole, soit 4 % des ménages d'actifs de moins de 66 ans. En 2017, leur revenu disponible médian est de 41 310 euros. Les niveaux de revenus et leur origine sont très variables selon la composition du ménage et l'orientation agricole. Plus de trois ménages sur quatre disposent de salaires, que ce soit dû à l'activité du conjoint ou à la multi-activité de l'exploitant. Le niveau de vie médian des personnes des ménages agricoles est supérieur à celui des personnes des ménages actifs mais la pauvreté monétaire est plus fréquente.

Figure 1

Des revenus plus élevés pour les ménages agricoles des Landes qu'en Nouvelle-Aquitaine

Composition du revenu disponible annuel moyen



> Revenu disponible annuel

Médian : 41 310 euros

Moyen : 48 170 euros

- 10 % des ménages agricoles ont un revenu disponible annuel inférieur à 15 030 euros. Pour 10% il est supérieur à 81 390 euros.
- Pour 15 % des ménages, le revenu agricole représente plus de deux tiers du revenu disponible.

Tableau 1

Les sources de revenus sont diversifiées

Part des ménages agricoles en ayant dans l'année	
Salaires	77%
Autres revenus non salariés	11%
Chômage	17%
Pensions/retraites	29%
Revenus du patrimoine (plus de 500 euros)	74%
Prestations familiales	29%
Minima sociaux	15%

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 2

De grandes disparités de situation selon la composition du ménage

Médiane des revenus et composition du revenu disponible

en euros, %	Ménages agricoles				Ménages actifs	Part dans le revenu disponible moyen des ménages agricoles					
	Revenu agricole médian	Salaires médian	Revenus du patrimoine médian	Revenu disponible médian	Revenu disponible médian	Revenus agricoles	Revenus d'activités non agricoles	Revenus du patrimoine	Pensions et retraites	Prestations sociales	Impôts
Personnes seules	2 280	0	1 520	18 450	18 660	39%	44%	25%	14%	2%	-23%
Monoparents	1 920	7 540	1 660	29 010	24 820	29%	47%	23%	14%	5%	-18%
Couples sans enfant	1 730	12 850	3 290	38 120	37 270	18%	58%	23%	20%	1%	-20%
Couples avec enfant(s)	4 750	27 980	2 410	48 730	45 340	24%	72%	15%	3%	4%	-18%
Moins de 40 ans	4 770	23 290	480	37 800	30 610	28%	72%	7%	1%	6%	-14%
40 à 49 ans	4 690	25 270	1 470	44 110	36 920	26%	72%	13%	1%	5%	-17%
50 à 65 ans	2 360	17 880	3 980	41 500	36 820	20%	62%	22%	14%	2%	-20%
Territoires spécialisés											
Production animale	s	s	s	41 620		s	s	s	s	s	s
Production végétale	s	s	s	43 560		s	s	s	s	s	s
Ensemble	3 080	20 740	2 580	41 310	34 730	24%	65%	18%	9%	3%	-19%

s : secret statistique

Note de lecture : La moitié des ménages agricoles ont un revenu agricole inférieur à 3 080 euros (revenu médian). La part de revenu agricole dans le revenu disponible moyen est de 24 %.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 3

Plus de précarité dans les ménages agricoles que dans les autres ménages en activité

Taux de pauvreté et écarts de niveaux de vie

	Taux de pauvreté monétaire		Rapport interdécile de niveau de vie	
	Ménages agricoles	Ménages actifs	Ménages agricoles	Ménages actifs
Personnes seules	31%	16%	9,4	2,8
Monoparents	27%	25%	5,8	2,7
Couples sans enfant	12%	5%	4,3	2,7
Couples avec enfants	15%	10%	3,7	2,6
Moins de 40 ans	16%	13%	4,0	2,4
40 à 49 ans	17%	13%	4,0	2,7
50 à 65 ans	15%	10%	4,7	3,1
Territoires spécialisés				
Production animale	s		s	
Production végétale	s		s	
Ensemble	16%	11%	4,4	2,8
Région	19%	13%	6,1	3,0

s : secret statistique

Note de lecture : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (1 041 euros par mois en 2017).

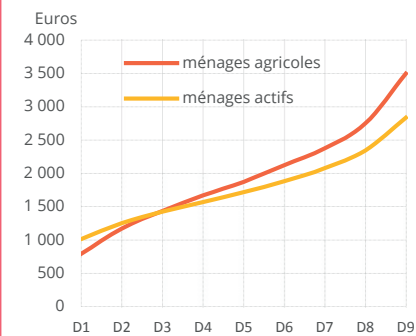
Le rapport interdécile permet de mesurer les inégalités. Pour les ménages agricoles du département, le revenu disponible des 10 % les plus aisés est 4,4 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 2

Des inégalités de niveau de vie

Déciles de niveau de vie mensuels agricoles



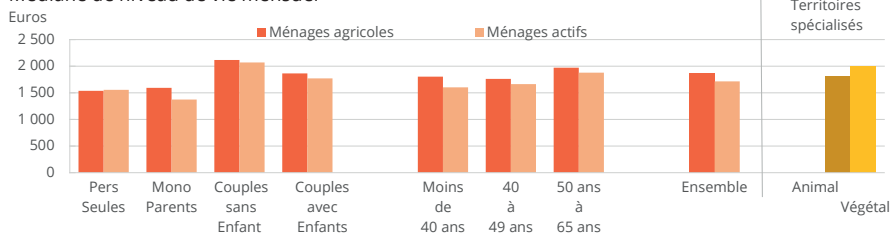
Note de lecture : D2, deuxième décile : 20 % des personnes des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur à 1 170 euros par mois.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 3

Le niveau de vie médian des ménages agricoles est supérieur à celui des autres ménages en activité

Médiane de niveau de vie mensuel



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

➤ 23 % d'exploitants pluriactifs

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

➤ Activité des exploitants agricoles

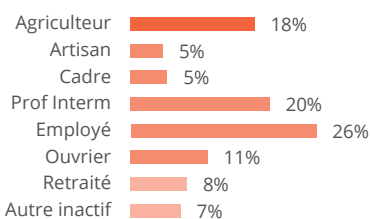
Production végétale : 36 %
Production animale : 34 %
Polyculture/ polyélevage : 31 %

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

Figure 4

Un conjoint sur six est aussi agriculteur

CS du deuxième adulte du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2016

Figure 5

Des ménages plus âgés, plus de couples avec enfants, moins de personnes seules

Caractéristiques des ménages agricoles



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Méthodologie

- Les ménages agricoles sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont des revenus agricoles non nuls sur leur déclaration de revenu. Les ménages actifs sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont déclaré des revenus d'activité non nuls.
- Les indicateurs de revenu par territoire végétal/animal sont estimés à partir des ménages résidant dans des communes répondant à deux critères : elles sont spécialisées dans un type de production et au moins la moitié des exploitants déclarent cette même activité à la MSA.

POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste Nouvelle-Aquitaine Etudes - n° 15 - Novembre 2020 - Revenus des ménages agricoles : une affaire de famille

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1

Tel : 05 55 12 90 00

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2020